



# Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

## Formation scolaire

### > Préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Particulièrement dans le domaine des sciences du vivant : Biologie, écologie, environnement, agriculture, agro-alimentaire

### > Poursuite d'études

Voie privilégiée vers l'enseignement supérieur court : BTS, IUT  
Enseignement supérieur long possible : université, grandes écoles  
(classes préparatoires A TB)

## Spécificités de la formation

- ✔ Le choix d'un enseignement de spécialité : **Aménagement** ou **Production**
- ✔ Une pédagogie de projet privilégiant **l'observation et la participation active des élèves** (travaux de groupes, pluridisciplinarité, travaux pratiques, stages collectifs...)
- ✔ Un **suivi individualisé**
- ✔ Des **plateaux techniques** : laboratoires, exploitation horticole, une plateforme de travaux pratiques en paysage

eap49.educagri.fr ←

La réussite se cultive ici.





## Validation du diplôme

L'examen est une combinaison de 2 types d'évaluations :

- Le contrôle continu (40 % de la note finale) :  
épreuves organisées par l'établissement  
et réparties sur l'année de première et de terminale
- Les épreuves terminales (60 % de la note finale) :  
2 épreuves anticipées en fin de première (écrite et orale)  
3 épreuves écrites et une épreuve orale en terminale

## Contenu de la formation

Le cycle de formation, sur 2 ans, est réparti entre enseignement général et enseignement de spécialité.

### > Des enseignements généraux

Français, philosophie, mathématiques, histoire-géographie, LVA et LVB, EPS, éducation socio-culturelle, technologie de l'informatique et multimédia, éducation morale et civique.

### > Des enseignements de spécialité

Dans les thématiques suivantes : gestion des ressources et de l'alimentation, territoires et sociétés, territoires et technologie (technologie de la production ou de l'aménagement).

### > Des enseignements complémentaires

- Un accompagnement personnalisé
- Un accompagnement dans le choix de l'orientation

### > Des enseignements optionnels facultatifs

- Hippologie-équitation
- Rugby, musculation, badminton, arts du cirque
- Section européenne Anglais

### > Modalités de formation

Les stages collectifs sont encadrés par l'équipe pédagogique. Les stages individuels s'effectuent en entreprise ou organisme professionnel (possibilité de stage à l'étranger).

**3** SEMAINES  
de stages  
collectifs

**5** SEMAINES  
de stages  
individuels

## Conditions d'admission et inscription

Les élèves issus des classes de seconde générale et technologique suivant avis du conseil de classe et après étude du dossier scolaire.

Les candidats doivent remplir une demande d'inscription auprès du lycée Le Fresne au mois d'avril.



- Des bourses peuvent être accordées aux élèves
- Possibilité d'internat

→ [lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)